

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 10 juillet 2013

La transition énergétique dans les transports

Déclaration du groupe de la CFDT

Le CESE a récemment rendu des avis sur la transition énergétique, l'efficacité énergétique, le Schéma national des infrastructures de transport (SNIT), la filière automobile. Prochainement, un avis sur le financement de la transition écologique et énergétique nous sera proposé.

La saisine gouvernementale sur la transition énergétique dans les transports nous invitait donc à proposer des mesures concrètes sur ce secteur spécifique.

Dans les avis précédents, le CESE s'est accordé majoritairement sur la nécessité de la transition énergétique et de l'efficacité énergétique, de même que sur l'importance d'un schéma national des infrastructures de transports. Mais clairement, des divergences subsistent entre nous sur les moyens d'y parvenir.

La transition énergétique, comme les transports, concerne chaque citoyen dans sa vie professionnelle, sa vie privée, ses loisirs. Les défis à relever sont majeurs et de grande ampleur. Parvenir à mobiliser tous les acteurs de notre société dans ce projet d'avenir est la condition de la réussite.

Il est indispensable d'inscrire les choix d'infrastructures, qui sont des choix de moyen et long termes, dans l'objectif « facteur 4 ». Pour la CFDT, hiérarchiser les projets et privilégier ceux qui ont un impact fort et visible rapidement, outre les résultats effectifs obtenus, aurait un effet pédagogique d'entraînement.

Pour organiser la complémentarité des transports en favorisant le transfert modal et l'intermodalité, tant pour les voyageurs que pour le fret, l'avis précise l'importance d'une approche territoriale et d'une coordination renforcée entre les autorités organisatrices des transports.

L'évolution des besoins de transport, tout comme l'évolution des comportements des usagers, ne sont pas acquis. Il faudra offrir des solutions pratiques et attractives pour les différents usagers et mettre en place des mesures d'accompagnement simples et lisibles. Cela passera par des politiques publiques articulées, sur un territoire et entre les territoires. Cela demandera aussi de la créativité pour repenser l'urbanisme en densifiant la ville, pour concevoir, notamment dans le cadre des démarches de Responsabilité sociale des entreprises, des plans de déplacements d'entreprises ou inter-entreprises, s'intégrant dans les plans de déplacements urbains.

La CFDT soutient la proposition de construire une politique industrielle offensive du transport décarboné, en l'inscrivant dans le champ européen. Il ne faudra pas oublier l'accompagnement des transitions sociales induites : évolution des compétences, évolution de l'emploi et des emplois... cela nécessite de l'anticipation, la mise en œuvre de la sécurisation des parcours professionnels et du dialogue social à tous les niveaux.

Enfin, sur les questions des leviers réglementaires et financiers, la CFDT regrette que la section n'ait pu aller plus loin et espère que l'avis en cours sur le sujet permettra de le faire.

La CFDT partage les propositions de cet avis, et elle l'a voté.